

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2025

Le Procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité des présents.

LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ DÉBATTUS

- <u>DÉLIBÉRATION 001-25</u> : CFU (Compte Financier Unique)

La commune a opté pour le passage au CFU au 1^{er} janvier 2025. Cela concerne donc le résultat de l'exercice 2024. Le CFU regroupe le CA (compte administratif) et le compte de gestion dans un seul document. Comme pour le CA, le Maire sort et laisse le conseil délibérer. Accord à l'unanimité.

- DÉLIBÉRATION 002-25 : Affectation de résultat

Le conseil décide à l'unanimité d'affecter le déficit d'investissement au compte 1068 et le reste en fonctionnement au compte 002

- DÉLIBÉRATION 003-25 : Travaux aire de jeux rue de la mairie

Le conseil choisit, à l'unanimité l'entreprise AJ3M pour ces travaux

- <u>DÉLIBÉRATION 004-25</u>: Demande de subvention GBCA

Le conseil à l'unanimité demande une subvention à GBCA pour les travaux de l'aire de jeux

- <u>DÉLIBÉRATION 005-25</u> : Contrôle des équipements sportifs et aires de jeux

Le conseil accepte à l'unanimité, de signer la convention avec le centre de gestion

- <u>DÉLIBÉRATION 006-25</u>: Attribution de subventions

Le conseil octroie, à l'unanimité, les subventions 2025.

- <u>DÉLIBÉRATION 007-25</u>: Entretien des espaces verts

Le conseil choisit, à l'unanimité, l'entreprise DIOGUARDI Création.

- <u>DÉLIBÉRATION 008-25</u>: Location de salle tarifs et règlement

Le conseil, à l'unanimité, revoit les tarifs et le règlement de la salle communale.

- <u>DÉLIBÉRATION 009-25</u> : Bilan de concertation ZAER

Le conseil approuve à l'unanimité

Mairie 14 rue de la Mairie 90150 LACOLLONGE Tél: 09.63.66.43.29

@: mairie.lacollonge@wanadoo.fr

site internet : lacollonge.fr



- <u>DÉLIBÉRATION 010-25</u> : RIFSEEP

Le conseil décide, à l'unanimité, d'octroyer les primes aux personnels contractuels

Tél: 09.63.66.43.29

site internet : lacollonge.fr

@: mairie.lacollonge@wanadoo.fr

- <u>DÉLIBÉRATION 011-25</u>: Participation des associations

Le conseil révise, à l'unanimité, la participation des associations

- <u>DÉLIBÉRATION 012-25</u>: Travaux ONF

Le conseil approuve, à l'unanimité, le devis envoyé par l'ONF